

**MAIRIE DE
LAIGNELET**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 06/10/2023	L'an deux mille vingt-trois, le 12 octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, M Patrick DEMARQUET Mme Stéphanie GARNIER, M. Christian LAN, M. Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, M. Nicolas MARTINAIS
Date d'affichage : 06/10/2023	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 8	
Votants : 13	

Absents excusés :

M. Boris BOYAVAL donne pouvoir à M. Christian LAN
M. Anthony PRUNIER donne pouvoir à M. Nicolas Martinais
M. Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH
M. Michel LÉBOUC donne pouvoir à M. Didier PETITPAS
Mme Madeleine BARBELETTE donne pouvoir à Mme Laëtitia SALIOT
Mme Sylvie COUPÉ donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER

N°088/2023

**REEVALUATION DU PRIX DE VENTE DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES A LA
RESIDENCE LA VALLEE**

Mr le Maire expose que lors d'un échange en bureau municipal il a été décidé d'étudier la réévaluation du prix de vente des terrains constructibles car nous avons subi une inflation sur le coût de réalisation de cette résidence.

Après analyse, il est proposé de passer de 73 € HT à 83 € HT soit 13.7 % d'augmentation pour une recette supplémentaire de 144 730.00 € HT.

Afin de permettre aux futurs acheteurs de profiter du prix à 73 € encore quelques semaines, nous pourrions mettre l'augmentation à partir de 1 janvier 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le montant de 83.00€ HT au m2 à la place du prix actuel et de l'appliquer dès le 1^{er} janvier 2024
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

